



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

marchés financiers internationaux

Question écrite n° 95917

Texte de la question

La liberté excessive dont bénéficient les agences de notation n'est pas sans conséquences sur la situation financière et économique des États. Un accord serait sur le point d'être trouvé à l'échelle de l'Union européenne pour faire passer les agences de notation actives en Europe sous la supervision d'une autorité européenne. M. Jean-Marc Nesme demande à M. le ministre auprès de la ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, chargé des affaires européennes, ce que prévoit cet accord.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nesme](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95917

Rubrique : Marchés financiers

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 décembre 2010, page 13411

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)